

## DÉCLARATION DE CANDIDATURE CR – COLLEGE B

Je soussigné(e), NOM ..... Prénom .....  
déclare me porter candidat(e) à l'élection qui se tiendra les **mardi 18 mars 2025 et  
mercredi 19 mars 2025** en vue de l'élection des représentants des personnels et des  
usagers (étudiants) de la **commission de la recherche (CR)**, dans le **collège B**, sur la liste  
dénommée : .....

<b>Renseignements administratifs</b> <i>à compléter impérativement</i>
Date de naissance : ..... / ..... / .....
Grade/cycle & année d'études, diplôme principal préparé, pour les usagers : .....
Affectation (composante) : .....
Adresse <u>complète</u> (professionnelle ou personnelle) : ..... ..... .....
N° de téléphone : ☎ : ____ - ____ - ____ - ____ - ____ ou ☎ : ____ - ____ - ____ - ____ - ____
e-mail : ..... @ .....

### **ACCUSE DE RECEPTION DE CANDIDATURE**

#### **Et attestation de présentation du justificatif d'identité du candidat**

- CNI                       Passeport                       Titre de séjour  
 Permis de conduire

#### **Date et heure du dépôt de candidature :**

#### **Signature du déposant de liste :**

Fait à ....., le ...../...../.....  
« Lu et approuvé »  
(signature)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par l'Université Toulouse (UT) afin de recueillir les candidatures dans le cadre des élections de l'établissement. Elles sont collectées par le Pôle des Affaires Institutionnelles de l'UT et lui sont destinées ainsi qu'aux gestionnaires des instances de l'établissement. Elles sont conservées pendant deux mandats. La base juridique du traitement est l'intérêt légitime.  
Conformément à la réglementation en matière de protection des données personnelles, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données, ainsi que vos droits à la limitation et d'opposition au traitement en contactant notre Délégué à la protection des données : [dpo@univ-tlse3.fr](mailto:dpo@univ-tlse3.fr).  
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.